En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies pour disposer d'offres adaptées à vos centres d'intérêts.
Pour gérer et modifier ces paramètres, cliquez ici.
Fermer

La documentation Française
La librairie du citoyen

Retour

Article

SOMMAIRE

Article
Sur ce thème voir aussi



Le parc Léopold dans le Quartier européen de Bruxelles où l'activité de construction est très intense.
© Céline Bayou - 2008

Bruxelles, une multi-capitale en quête d'identité

Michel Hubert*, Florence Delmotte*

Bruxelles est en effervescence. Il n'est pas certain que ses visiteurs s'en rendent compte mais cette ville, dont l'histoire a toujours été mouvementée, s'interroge aujourd'hui plus que jamais sur son statut, son identité, son futur. Les occasions n'ont pas manqué ces derniers temps. Alors que, en 2008, la Belgique sortait péniblement d'une crise gouvernementale de plus de six mois[1], Bruxelles s'offrait une bouffée de nostalgie en commémorant le cinquantenaire de l' « Expo 58 », première exposition universelle de l'après-guerre, symbole de la foi dans le progrès et l'avenir et événement annonciateur de l'internationalisation de la ville. Créée en 1989 après de longues années de gestation, dans le cadre de la reconfiguration de la Belgique en État fédéral, fruit d'un compromis « à la belge », la Région de Bruxelles-Capitale[2] fête aujourd'hui ses vingt ans et en tire le bilan[3], en même temps qu'elle se prépare aux combats à venir.

Une ville à la croisée des chemins

Composée de dix-neuf communes, dont celle de Bruxelles-Ville en son centre, la Région de Bruxelles-Capitale couvre une superficie de près de 162 km^2 (l'équivalent de Paris *intra muros*) et compte un peu plus de 1 million d'habitants. Une ville donc relativement peu dense (2,5 fois moins que Paris) mais aux contrastes saisissants : selon ce critère, avec un rapport entre les valeurs extrêmes au sein de cet ensemble de 19 communes allant de 1 à 10, mais encore selon d'autres, tels le nombre d'habitants (rapport de 1 à 8) ou l'indice de bien-être (rapport de 1 à 2,2).

Bruxelles, qui se targue d'être « la plus petite ville mondiale »[4], en a effectivement tous les attributs. Elle développe en son sein toute une série d'activités liées à sa fonction de commandement, essentiellement politique, à l'échelle nationale – Bruxelles-Ville est le siège du gouvernement fédéral belge, du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, du gouvernement flamand[5] et de la Communauté française de Belgique –, mais aussi – et peut-être surtout – à l'échelle internationale, notamment du fait de la présence des institutions européennes[6] et de l'OTAN. Ces activités – administrations, services juridiques, *lobbies* en tous genres, réseaux sociopolitiques, services de traduction, etc. – drainent vers Bruxelles des travailleurs belges et étrangers hautement qualifiés, ce qui impose tout un équipement *ad hoc* (en infrastructures de transport, centres de congrès, équipements culturels...). Simultanément, Bruxelles attire aussi une immigration populaire qui, souvent dotée de statuts précaires, assure, pour une part, les activités de maintenance et de logistique indispensables au fonctionnement de la ville mondialisée.

Une population jeune et précarisée

Bruxelles est ainsi confrontée à un double défi, à la fois démographique et socio-spatial. Si la Région connaît toujours un solde migratoire intérieur négatif, en raison notamment de l'exode urbain vers les banlieues vertes et cossues, sa population totale a cessé de décliner en 1995 et augmente même chaque année grâce à l'apport des migrations internationales (170 nationalités différentes vivent sur le sol bruxellois) et à l'accroissement naturel. À Bruxelles aujourd'hui, la moitié de la population, et plus encore chez les jeunes, est étrangère ou d'origine étrangère. Grâce à un taux de natalité élevé, Bruxelles est donc une ville particulièrement jeune et doit se préparer à enregistrer une croissance démographique d'environ 200 000 habitants d'ici 2030.

Mais cette jeunesse grandit pour une bonne part dans la pauvreté. Près de 30 % des enfants naissent dans des familles dont les parents ne disposent d'aucun revenu professionnel et, si 20 % des Bruxellois sont au chômage (contre 11,2 % de la population active pour l'ensemble du pays selon l'Office national de l'emploi pour février 2009), ce taux est de 35 % dans la tranche des moins de 25 ans. La fracture sociale s'observe sur le plan spatial dans la Région de Bruxelles-Capitale, où les populations fragilisées sont concentrées dans le « croissant pauvre » au centre-ouest de la ville, mais plus encore dans l'aire métropolitaine (qui compte environ 2,6 millions d'habitants pour plus de 3 000 km^2 et inclut une grande partie des territoires respectifs du Brabant flamand et du Brabant wallon) : le revenu moyen par habitant équivaut à Bruxelles à 85 % de la moyenne nationale, alors que dans la périphérie il se situe à 117 %.

Le fait que l'entité administrative de la Région de Bruxelles-Capitale ne recouvre que très partiellement l'ensemble de l'aire métropolitaine empêche tout mécanisme de solidarité et de redistribution. Il est, en outre, source de graves problèmes de financement pour la Région, qui doit supporter un certain nombre de coûts liés à sa fonction de capitale nationale et internationale, notamment en matière d'infrastructures de transport, dans la mesure où 60 % des 675 000 emplois y sont occupés par des « navetteurs » (des travailleurs qui habitent en Flandre ou en Wallonie et viennent chaque jour à Bruxelles), mais aussi en termes de sécurité. De ce point de vue, le cadre institutionnel de la Région apparaît donc particulièrement inadapté.

La bipolarité linguistique

L'inadéquation de ce cadre tient aussi à ce qu'il est conçu à partir de la bipolarité francophone/flamande, au cœur du modèle belge, jugée aujourd'hui par beaucoup de Bruxellois comme étant réductrice par rapport à l'évolution sociologique de leur ville et aux enjeux cruciaux auxquels elle doit faire face, en matière d'enseignement et de formation par exemple : ainsi, 25 % des jeunes qui y vivent n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire (le baccalauréat n'existe pas en Belgique), notamment en raison de la concentration des populations précarisées dans les communes centrales de Bruxelles et de la forte dualisation scolaire qui exclut les jeunes issus de ces populations des meilleures écoles et filières.

C'est dire si certaines décisions prises au début du processus de fédéralisation de l'État belge pèsent aujourd'hui très lourd. D'une part, en effet, le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale s'est vu strictement circonscrit suite à la fixation, dès 1963, de la « frontière linguistique » entre territoires francophone et néerlandophone et à la création, en 1970, des Régions flamande et wallonne. D'autre part, les institutions bruxelloises, éminemment complexes aux yeux de l'observateur extérieur, ont été largement façonnées avec le souci de protéger la minorité flamande (qui représente à peine 15 % des habitants de la ville, pour 60 % à l'échelle du pays). Il n'en reste pas moins que remettre en question ce compromis,

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies pour disposer d'offres adaptées à vos centres d'intérêts. Fermer
Pour gérer et modifier ces paramètres, cliquez ici.



Mont des Arts. Tag sur un mur, détournant la devise nationale du pays, « l'Union fait la force »,
mise à mal par les soubresauts du fédéralisme belge.
© Céline Bayou - 2008

Une mobilisation citoyenne

Depuis les élections législatives du 10 juin 2007, les demandes pressantes des Flamands en faveur d'une nouvelle réforme de l'État voire, pour les plus radicaux d'entre eux, d'une scission définitive de la Belgique, n'ont pas disparu ; elles seront peut-être l'occasion de remettre à plat la gestion politique et administrative de Bruxelles.

Mais encore faudra-t-il alors tenir compte de la mobilisation citoyenne qui s'est exprimée dès 2003 avec la publication d'un « Manifeste bruxellois »[(7)] contestant le clivage bicommunautaire puis, fin 2006, avec le lancement d'un « Appel aux Bruxellois », signé par 10 000 d'entre eux, pour rappeler... leur existence[(8)] : leur crainte était en effet que les négociations en vue du lancement d'une nouvelle réforme de l'État se fassent exclusivement entre Flamands et Wallons, sans les habitants de la ville. Dans l'appel de 2006, ils demandent à ce que ces derniers prennent eux-mêmes leur avenir en mains ; en préliminaire à leur plaidoyer, ils précisent d'ailleurs la définition qu'ils donnent au nom de « Bruxellois » : « Nous, habitants de Bruxelles-Capitale, sommes nombreux à être nés ailleurs qu'en Belgique. Nous parlons pour la plupart plus d'une langue et, au sein même de nos familles, plusieurs langues cohabitent fréquemment. À mesure que l'Europe s'y installe, Bruxelles devient une ville toujours plus internationale et plus complexe, une ville-région de plus en plus différente de la Wallonie et de la Flandre. Cette complexité constitue un défi. Mais il serait absurde d'essayer de l'enfermer dans le carcan bicommunautaire. Bien gérée, cette complexité est une richesse dont nous pouvons être fiers et qu'il nous faut mettre au service du dynamisme de Bruxelles et, par là, des régions voisines et de l'Europe tout entière ».

Plus récemment, les associations et groupes de réflexion à l'origine de ces mouvements[(9)] ont également pris l'initiative de constituer une plateforme fédérant les forces vives de la société civile bruxelloise, qu'elles appartiennent aux milieux socio-économiques, culturels ou environnementalistes. A l'automne 2008, cette plateforme a lancé les « États généraux de Bruxelles »[(10)]. L'originalité de ce processus conçu pour s'achever juste avant les élections régionales de juin 2009 a été de mettre en débat seize notes de synthèse scientifiques rédigées par une centaine d'universitaires et traitant d'un certain nombre de constats, de problèmes non résolus et de propositions de réponses politiques concernant Bruxelles[(11)]. Le principal mérite de ces États généraux, auxquels ont pris part un grand nombre de participants, aura sans doute été de créer un espace de débat où, pour la première fois – aussi paradoxal que cela puisse paraître –, Flamands et francophones ont pu se rencontrer et dialoguer, chacun dans leur langue. Cette démarche a également contribué de manière inédite à réhabiliter le politique en tant que tel (au sens large de l'intérêt pour les affaires de la cité) dans cette ville, et ce à l'échelle de la Région bruxelloise, qui était jusque-là considérée comme une entité relativement abstraite, non incarnée. Cette initiative n'a toutefois pas pu éviter l'écueil que rencontre de façon récurrente la démocratie participative : les cadres européens ont peu participé aux débats et moins encore, bien évidemment, les Bruxellois défavorisés, immigrés ou d'origine immigrée.

Bruxelles l'Européenne, « Deviens ce que tu es » ?

Les conclusions des États généraux, qui seront communiquées le 25 avril 2009 aux Bruxellois et aux élus des différents niveaux de pouvoir, proposeront une nouvelle vision de la ville et les moyens de la mettre en œuvre. Elles ne manqueront pas d'aborder les sujets cruciaux ayant trait à la gouvernance propre à Bruxelles, comme la répartition des compétences entre la Région bruxelloise et les communes qui la composent (moyennant éventuellement un redécoupage de celles-ci), une révision de la fiscalité régionale ou encore la mise sur pied d'une culture de l'évaluation des politiques publiques.

Dans un contexte où, dans la Belgique fédérale, le centre de gravité du pouvoir politique s'est déplacé vers les régions et où celle de Bruxelles-Capitale, avec à peine 10 % de la population belge, s'est retrouvée en position de relative faiblesse, on ignore toutefois encore quel sera l'effet de cette mobilisation citoyenne sur le rapport des forces en présence et sur la décision d'inclure dans l'agenda politique des problèmes auxquels se trouve confrontée quotidiennement « la plus petite ville mondiale ».

L'idée tend toutefois à s'imposer progressivement dans des cercles fort divers – des cabinets ministériels aux bureaux de consultance, des administrations aux universités, du monde associatif et culturel aux milieux socio-économiques... – que Bruxelles doit enfin faire valoir tous ses atouts. Alors que les eurosceptiques de tous bords conspuent « l'Europe de Bruxelles », les Bruxellois, par ailleurs encore moins nombreux à afficher cette attitude que les Belges en général, ont parfois tendance, à tort ou à raison, à faire de « Bruxelles l'Européenne »[(12)] la cause de tous leurs maux : destruction de quartiers entiers, augmentation du coût de la vie, explosion des loyers. Or, il apparaît aujourd'hui que ce n'est peut-être pas si simple. Que l'on songe notamment à la faiblesse structurelle, comparée à d'autres pays comme la France ou les Pays-Bas, de l'action des pouvoirs publics belges et bruxellois dans un certain nombre de secteurs (comme le logement ou l'aménagement du territoire), à la difficulté de « gouverner » une ville-région comprenant dix-neuf communes très différentes les unes des autres et jalouses de leur autonomie, ou encore aux conséquences, à Bruxelles comme ailleurs, de la mondialisation et de l'affaiblissement de l'État-providence et de l'État-nation.

Aujourd'hui, la priorité pour Bruxelles est bien de s'approprier concrètement un projet européen, de toute façon « déjà là », et de faire en sorte que l'européanisation de la ville ne profite pas aux seuls promoteurs immobiliers mais fasse de la capitale un laboratoire, voire un modèle pour l'Europe.

Notes
(1) À l'issue des dernières élections législatives fédérales (Chambre et Sénat), le 10 juin 2007, le pays est demeuré sans gouvernement pendant plus de six mois, au cours desquels il a traversé l'une des plus longues et plus graves crises politiques de son histoire – au point que certains ont avancé qu'il s'agissait de la fin de la Belgique. L'exacerbation des « tensions communautaires » – plus précisément l'incapacité des partis flamands et francophones à se mettre d'accord sur la poursuite des réformes institutionnelles – explique en grande partie la difficulté du *leader* du principal parti flamand, Yves Leterme (Parti chrétien-démocrate CD&V), à constituer une coalition gouvernementale pendant cette période.
(2) Elle est l'une des trois régions du pays, aux côtés de la Région wallonne et de la Région flamande, dans laquelle elle est entièrement enclavée.
(3) Voir *Bruxelles [dans] 20 ans,* ouvrage réalisé dans le cadre des 20 ans de la Région à l'initiative du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en collaboration avec l'Agence de développement territorial, Bruxelles, 2009, 500 pages.
(4) La formule est de Eric Corijn, philosophe et sociologue, professeur à la Vrije Universiteit Brussel (VUB), et se réfère à l'importante littérature en géographie et sociologie urbaines sur les villes mondiales et globales (de Peter Hall à Saskia Sassen, en passant par John Friedmann, Manuel Castells et Peter Taylor).
(5) Le siège du gouvernement wallon, lui, est à Namur.
(6) Siègent à Bruxelles le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne, les commissions du Parlement et ses sessions additionnelles, le Comité des régions, le Conseil des Communes et régions d'Europe, ainsi que le Comité économique et social.
(7) Voir www.manifestobru.be. Ce premier manifeste a été suivi d'un deuxième, en mai 2007.
(8) « Nous existons, we bestaan, we exist » (voir texte complet sur **www.bruxsel.org**)
(9) Outre Manifesto, il faut citer Aula Magna (**www.aula-magna.eu**) et BruXselforum (www.bruxsel.org)
(10) Voir **www.Étatsgenerauxdebruxelles.be**
(11) Ces seize notes ont été publiées par *Brussels Studies* (**www.brusselsstudies.be**), revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles, exemple unique de publication consacrée aux réflexions d'une ville sur elle-même. À l'ère de l'affaiblissement des États-nations, ce genre d'initiatives devrait se multiplier.
(12) Nous empruntons l'expression à un numéro collectif dédié à l'exploration des différentes dimensions de l'identité de Bruxelles : « Bruxelles l'Européenne. Capitale de qui ? Ville de qui ? », *Les Cahiers de La Cambre. Architecture*, n° 5, Bruxelles, La Lettre volée, 2006.

* Respectivement professeur, Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL), Bruxelles, président de l'Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles, et chercheuse aux FUSL

Pour citer cet article : Michel Hubert, Florence Delmotte, « Bruxelles, une multi-capitale en quête d'identité », *Grande Europe* n° 7, avril 2009 – La Documentation française
© DILA

En poursuivant votre navigation, vous consentez à l'utilisation des cookies pour disposer d'offres adaptées à vos centres d'intérêts.
Pour gérer et modifier ces paramètres, cliquez ici.
Fermer

Mis à jour le 12/04/2009